



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 19 septembre 2016
A 20 Heures 30**

Conseillers en exercice : 23 - Présents : 21- Votants : 20

L'an deux mil seize, **le dix-neuf septembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LOCOAL-MENDON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice MAJOU, Maire.

Date de la convocation : 12 septembre 2016

Présents : MM MAJOU, THUNET, BESNARD, GOUELLO, DEBETHUNE, LE SENECHAL, DEHOVE, GUILLAS, GUEHENEC, KERGOZIEN, TANGUY, BAYON, ROBLIN, BELZ, MAHEVAS, KERVADEC, LE SOMMER, STEPHANT, BELLEC, LE PORT, LE MESTRE

Absents excusés : Murielle RIEUX (procuration donnée à Corinne KERVADEC), Armelle LE BAYON (procuration donnée à Anne-Marie GUEHENEC)

Secrétaire de séance : Solenn LE MESTRE

Compte-rendu affiché le : 21 septembre 2016

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel ;
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 juin 2016 ;
3. Tarif saison culturelle 2016-2017 ;
4. Plan de financement voirie ;
5. Demande de subventions : Conseil Départemental-AQTA
6. Convention renfort gendarmerie ;
7. SDEM : convention de financement et de réalisation d'extension des réseaux d'éclairage ;
8. Questions diverses ;
9. Réunions à prévoir.



1. Présentation du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel

Gilles Thunet présente le fonctionnement du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel via le document joint au présent compte-rendu.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 27 juin 2016.

3 Tarifs saison culturelle 2016-2017

Murielle Dehove, présente les différents spectacles de la saison culturelle 2016-2017 et explique que, pour 2 de ces représentations, un tarif plus élevé est demandé.

Les tarifs proposés sont :

- un tarif de 10€ pour Ciapolino et Nicolas Peyrac ;
- un tarif unique de 5 € pour le Fest Noz Traditionnel du 24 mai ;
- un tarif de 8€ pour les adultes et de 5€ pour les enfants pour les autres spectacles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, vote les tarifs proposés ci-dessus.

4-5 Plan de financement voirie et demandes de subvention au Conseil Départemental et à AQTA

Le Maire explique que, comme chaque année, 300000€ H.T sont prévus pour les travaux de voirie. Ces derniers peuvent faire l'objet d'une subvention du Conseil Départemental (12125€) et rentrent également dans le cadre de l'offre de concours prévue par AQTA d'un montant de 20833€ (montant identique pour l'ensemble des communes). Il demande donc au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement suivant et de l'autoriser à demander les subventions :

Plan de financement		
Dépenses	Recettes	
300000 € HT	Subvention Département	12125€
	Fonds de concours	20833€
	Autofinancement	267042€
	Total	300000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le plan de financement ci-dessus et autorise les demandes de subvention et de fonds de concours.

Nicolas DEBETHUNE rappelle qu'un bureau d'études, Artelia, a été missionné pour assurer la maîtrise d'œuvre de la voirie. Un tour des routes est réalisé par 2 élus, le responsable des services techniques et Artelia afin de déterminer quels travaux seront faits. Un deuxième tour est effectué après l'hiver afin de vérifier la voirie qui a été abîmée par les intempéries.

6 Convention renfort gendarmerie

Le Maire explique que, pour permettre l'accueil et le renfort pour la brigade de gendarmerie de la circonscription de Port-Louis pendant la saison estivale 2016, les 12 communes membres ont décidé de mettre à disposition des résidences mobiles et de mutualiser les dépenses y afférentes. La commune de Riantec gère la coordination, la gestion et le suivi financier de cette opération. La participation de chaque commune est calculée au prorata de la population DGF ce qui représente 3845,19€ pour Locoal-Mendon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise le Maire à signer la convention.

Elizabeth GOUELLO remarque qu'il y a souvent un débat sur la clé de répartition de ces frais.

7 SDEM : convention de financement et de réalisation d'extension des réseaux d'éclairage

Le Maire explique que, dans le cadre de l'opération d'aménagement du parking de la mairie, l'extension des réseaux a été réalisée en 2 tranches par le SDEM. Le coût est de 2070€ TTC pour la tranche 1 et de 5190€ pour la tranche 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise le Maire à signer les conventions avec Morbihan Energie.

8. Questions diverses

La période de piégeage des frelons asiatiques vient de débuter.

9. Réunions à prévoir

Commission environnement : 6 octobre : 20h

Commission urbanisme : 27 septembre 20h30, 18 octobre 14h

Conseil Municipal : 21 novembre à 19h et 12 décembre à 20h30

Réunion de travail informelle du conseil municipal : 18 octobre et 21 novembre 20h30

Commission jeunesse : 8 novembre 20h30

Commission finances/personnel : 14 novembre : 20h30